

tinne de vous assurer, Monseigneur, qu'on en fait un bon usage et tel que je l'ai mandé les années précédentes ; j'ai seulement touché 3000 livres pour les mariages de cette année je rends compte de ceux que j'ai employés l'année dernière et de 1500 livres pour l'Eglise de Montréal.

Coueurs de bois. Sur toute l'affaire des Coueurs de bois et sur la protection que j'ai écrit les années dernières que Monsieur de Frontenac leur donnait en même tems de l'Intérêt qu'il avait avec eux, je n'ai pu me dispenser de le faire puisque ce que j'ai mandé sur ce sujet n'a pas été avancé avec inconsidération et que j'en ai envoyé les pièces justificatives et que ce qu'a fait encore cette année, Monsieur le Gouverneur, et que je vous expliquerai dans la suite vous convaincra que l'affaire des coueurs de bois était la sienne.

Je vous assure, Monseigneur, que j'ai fait punir tout autant de dé-sobéissants aux ordres du Roi que j'en ai pu faire prendre qui sont seize en nombre. Le prévôt a aussi fait son devoir quelque chose qu'on ait mandé au contraire, mais que pouvais-je faire sans secours et sans force et que pouvait faire le prévôt qui avait ordre de Monseigneur le Gouverneur de lui donner avis toutes les fois qu'il irait en course en conséquence de mes ordonnances, ainsi il était toujours prévenu et travaillait beaucoup sans succès.

Je crois ne m'être guère trompé dans le nombre des Coueurs de bois et assurément, Monseigneur, celui qui a rapporté qu'ils ne sont pas cinq ou six mois de l'année absents de leurs familles et qu'il n'est rien de plus aisé que d'en être informé et de les prendre à leur retour n'y a pas fait reflexion, puisque les coueurs de bois sont au moins deux ans et quelque fois trois et plus dans leurs voyages et qu'il est très difficile de les prendre.

Et afin, Monseigneur, que vous en soyez persuadé permettez moi de vous dire qu'il y a deux sortes de Coueurs de bois, les premiers vont à la source du Castor dans les nations sauvages des Assiniconets, Nadousieux, Miamis, Illinois et autres et ceux-là ne peuvent faire les voyages qu'en deux ou trois ans.

Les seconds qui ne sont pas en si grand nombre vont seulement au devant des Sauvages et des Français qui descendaient jusques au Long Sault la petite nation et quelques fois jusques à Michilimakinak afin de profiter seuls de leurs pelleteries pour lesquelles ils leur portent des marchandises et le plus souvent rien que de l'eau de vie, contre la défense du Roi, dont ils les enivrent et les ruinent, ceux là peuvent faire leurs voyages à peu près dans les tems qui vous a été marqué et même dans un